

Accueil des mineurs :

Une inscription ne peut être effectuée que par le représentant légal de l'enfant mineur. Conformément aux différentes obligations réglementaires, une autorisation parentale est nécessaire.

Les parents, le responsable légal ou temporaire s'engagent à amener leurs ou les enfants au début des créneaux horaires. Ils s'assurent obligatoirement de la présence de l'encadrant avant de laisser leurs ou les enfants.

Au cours d'une séance, aucun enfant mineur adhérent ne sera autorisé à quitter l'enceinte du mur d'escalade seul (hors autorisation parentale écrite)

A la fin de la séance, les parents, le responsable légal ou autorisé récupèrent leurs ou les enfants et avisent l'encadrant de leur départ. A la fin du créneau horaire, l'encadrant n'est juridiquement plus responsable de l'enfant.

Jour et horaires des cours enfants :

Mercredi

- Groupe des moyens (8/10ans) : de 14h00 à 15h30
- Groupe des petites (5/7 ans) : de 15h30 à 16h30
- Groupe des grands (11ans et plus) : de 16h30 à 18h00

Nous vous communiquerons toutes les informations relatives à la vie du club par mail.

Informations légales : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et au bon fonctionnement de notre association. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la gestion de l'association par les membres élus du bureau de l'association. En fournissant votre email, vous acceptez de recevoir des informations par voie électronique de l'association. Vous pouvez, à tout moment, demander l'arrêt de ces envois. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Président de l'association Union Sportive de la Blanche ou à l'un des autres membres élus du bureau qui lui transmettra. Le fichier des adhérents fait l'objet d'une dispense de déclaration à la CNIL conformément à la "Dispense n°8 - Délibération n°2006-130 du 9 mai 2006 décidant de la dispense de déclaration des traitements relatifs à la gestion des membres et donateurs des associations à but non lucratif régies par la loi du 1er juillet 1901" émise par la CNIL



**SECTION
ESCALADE**

Cours enfants



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : **Prénom :**

Nom de jeune fille :

Adresse :

Code postal : **Commune :**

Date de naissance : / /

Tél Fixe : Portable :

Adresse Mail* (bien visible) :

**En fournissant votre email, vous acceptez de recevoir des informations par voie électronique de l'association. Vous pouvez, à tout moment, demander l'arrêt de ces envois.*

Droit à l'image : Je soussigné(e) M/Mr

parents de.....

Autorise Refuse

-d'être pris(e) en photo et/ou filmé(e) lors de manifestations organisées par l'association.

-d'utiliser ces mêmes images et/ou vidéos à des fins de communication (affiches, articles presse...).

Fait le/...../..... à Signature :

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- Le bulletin d'inscription rempli et signé
- L'autorisation parentale rempli et signé
- Un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique de l'escalade.
- La demande de licence FFSPORTS POUR TOUS 2018/2019
- Le règlement de mon adhésion en chèque à l'ordre de USB escalade, en espèces, en coupons Sport ANCV ou en chèque vacance ANCV.

Montant des cotisations :

Moins de 8 ans : 90€ (cotisation USB : 76.20€ + Licence FFSPT : 13.80€)
Séance d'une heure: 20 réparties entre l'automne et le printemps + 1 demi-journée en falaise)

8 ans et plus : 170€ (cotisation USB : 156.20€ + licence FFSPT : 13.80€)
Séance d'une heure et demi : 20 réparties entre l'automne et le printemps + 5 demi-journées en falaise)

Règlement : Chèque Espèce Coupon Sport Chèque vacance

Date d'adhésion:...../...../.....

Durée de l'adhésion : du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

**L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur mise à sa disposition au siège de l'association ainsi que sur le site Internet de l'association, et déclare vouloir adhérer à l'association Union Sportive de la Blanche.
Site Internet : www.usbseyne.com**

Date et signature de l'adhérent :

Autorisation parentale et décharge de responsabilité

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'accueil et d'animation et je précise que¹

J'autorise mon enfant à rejoindre son domicile non accompagné (enfants de plus de 6 ans seulement)

Mon enfant rejoindra son domicile accompagné de :

Mme ou Mqualité.....tel :.....

Mme ou M.....qualité.....tel :.....

Je porte ci-après à la connaissance du Président et des animateurs de la section le(s) renseignement(s) suivant(s)²: (à signaler tout particulièrement: asthme – diabète – épilepsie – hémophilie – atteintes cardiaques).

.....
.....
.....

En cas d'urgence, je demande de prévenir (par ordre de préférence)

Mme ou M.....Tel :.....

Mme ou M.....Tel :.....

Si personne n'est joignable, j'autorise à prendre toute mesure d'urgence (médecins, pompiers, hôpital).

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

A.....,le.....

"lu et approuvé" Signature

A conserver par la section

¹ Cochez la case désirée

² Tout élément particulier et nécessaire à la sécurité de l'enfant